



23

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
CONSEIL NATIONAL POUR
LA DEMOCRATIE ET LE DEVELOPPEMENT

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice – Solidarité

DECRET D/ N° 020 /PRG/CNDD/SGPRG/2009

**Portant Nomination des hauts cadres dans
les départements Ministériels**

Le Président de la République

Président du Conseil National pour la Démocratie et le Développement

- ✓ Vu le Communiqué n°001/CNDD/2008 du 23 Décembre 2008, portant prise effective du pouvoir par les forces armées, Suspension de la Constitution et dissolution du Gouvernement.
- ✓ Vu le Décret D/N°001/PRG/CNDD/SGPRG/09 du 14 Janvier 2009, portant nomination des Membres du Gouvernement.
- ✓ Vu le décret D/N°...../PRG/CNDD/SGPRG/2009 du 14 Janvier 2009, portant nomination des Secrétaires Généraux des départements Ministériels.

Décète

Article 1^{er}/ Docteur **Soriba SYLLA**, précédemment haut cadre à la coordination du programme sectoriel de l'Education est nommé Secrétaire Général du Ministère de l'Enseignement pré universitaire, technique, professionnel et de l'Education civique.

Article 2/ El hadj **Mamadou Mouctar DIALLO**, précédemment Conseiller au Ministère de l'Economie et des Finances est nommé Administrateur des grands projets publics.

Article 3/ Madame **Aïcha BAH**, précédemment Ministre de l'Enseignement pré-universitaire, technique, professionnel et de l'Education civique est nommée Conseiller personnel de Monsieur le Premier Ministre.

Article 4/ Monsieur **Fodé Kaba DIABY** Ingénieur Génie Civil, précédemment Chef d'Entreprise est nommé Directeur National du Fond d'entretien routier.

Article 5/ Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de sa date de signature et sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.



Conakry, le 20 Janvier 2009

Capitaine Moussa Dadis CAMARA

Président de la République, Chef de l'Etat
Président du Conseil National pour la
Démocratie et le Développement, Commandant
en Chef des Forces Armées.